



Fiche conseil

Faune sauvage en détresse

Document mis à jour : février 2018

J'ai trouvé un jeune Corvidé (Pie bavarde, Geai des chênes, Choucas des tours, Corneille noire etc.)

A savoir :

Chez les corvidés, les jeunes ont une phase d'émancipation de plusieurs semaines hors du nid, pendant laquelle ils apprennent les mœurs liées à leur espèce (recherche de nourriture, vol, comportements sociaux...). Cette phase est normale et très importante pour leur développement. **Il est primordial de ne pas retirer le jeune de la garde des deux parents** (voir les conséquences page suivante). L'élevage des corvidés par la main de l'Homme est très délicat et peut mener à la mort de l'animal ou à son exclusion de la part des individus de son espèce.



EVALUER LA SITUATION

Ne pas l'attraper tout de suite, observez d'abord la situation : son état, la proximité du nid et des parents, les dangers potentiels et sa capacité à y échapper :

- L'oiseau est-il déjà **bien formé**, avec un plumage quasi-complet (queue depuis le croupion bien développée, supérieure à 3 cm pour une pie, 5 cm pour un corbeau ou une corneille, 4 cm pour un choucas), **sain et mobile** (il volette, sautille ou prend des petits envols), voyez-vous le nid, les parents ? est-il dans un endroit isolé (pas de maison à proximité), touffu, arboré, ou il peut se percher, se cacher ?

Laisser l'oiseau en hauteur, ne pas rester pour l'observer, vous retarderiez d'autant la prise en charge par les parents.

- L'oisillon est-il **très jeune** (queue depuis le croupion inférieure à 3 cm pour une pie, 5cm pour un corbeau ou une corneille, 4 cm pour un choucas ; corps non ou très peu couvert de plumes), peu mobile (il ne volette pas, ne trotte pas), mais **sain** ? est-il dans un endroit plat, sans cachette ?

Rendre l'oisillon à ses parents (voir page suivante).

- **Ses parents sont-ils morts ?** L'oiseau est-il blessé ou malade : aile pendante, patte qui part sur le côté, blessure visible ?

Contactez le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Provence-Alpes - Côte d'Azur

géré par la LPO PACA au **04 65 09 02 20**

Ailleurs : <https://www.secours-faunesauvage.eu/liste-des-centres>

A savoir :

Rappelons d'abord qu'il est **formellement interdit par la loi**, et lourdement puni, de détenir chez soi un animal sauvage. Ce ne pourra donc être dans la mesure du possible qu'une **situation de transition**, en attendant de trouver une solution de prise en charge.



RENDRE L'OISILLON A SES PARENTS

La première chose à savoir, est que les parents **n'abandonnent JAMAIS** un oisillon.

Au contraire, ils sont même capables de le chercher, assez loin du nid, et de le défendre âprement.

Si l'oisillon est au sol dans ces conditions, c'est en général qu'il a glissé de sa branche.

Il suffit donc de le replacer en hauteur, pour éviter qu'un chat ou un chien ne le blesse.

Dans un arbre bien formé, le plus haut possible, sur des branches fines, bien protégé du soleil et des prédateurs ; ainsi l'oisillon, stimulé par ses parents, pourra monter plus haut et se mettre à l'abri.

S'il n'est pas possible de le placer facilement, laissez-le à portée des parents, bien protégé, de la façon suivante :

- Récupérez une cagette à bords bien hauts, tapissée de papier absorbant et d'herbes sèches ou de foin,
- Fixez la en hauteur, dans une fourche de branches, bien calée,
- L'installez dans un rayon de 50 mètres autour de l'endroit où vous l'avez trouvé. Attention à bien fixer la cagette, de façon à ce qu'elle ne puisse pas bouger ou se balancer.

Ne restez pas sur place, vous retarderiez la prise en charge par les parents. En revanche, allez voir le lendemain si vous le pouvez :

- S'il y a présence de fientes dans la cagette, ou si l'oisillon n'est plus là, vous aurez confirmation que le bébé est bien sous la protection de sa famille,
- S'il est là, affaibli, prenez-le et contactez dès que possible un centre de soins agréé:

En région PACA: 04 65 09 02 20



Corbeau, choucas, pie... des corvidés parfois trouvés en détresse © Droits réservés



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 65 09 02 20





GESTES A FAIRE EN CAS DE PRISE EN CHARGE

Comment transporter l'oiseau ?

Un carton profond, **pas trop grand**, qui fait environ deux fois la taille de l'animal, pour qu'il ne soit pas secoué pendant le transport ; vous pouvez lui confectionner un petit « nid » avec des copeaux ou du Sopalin.

Vous prendrez soin de **percer au préalable des trous** dans le carton pour l'aération, de le fermer et de le scotcher pour le transport.

Ne mettez **ni eau ni nourriture** dans le carton.

Quoi faire en attendant la prise en charge par le centre de sauvegarde ?

N'essayez pas de garder l'oisillon et de le nourrir sans avoir contacté le centre de sauvegarde, ce serait le condamner.

Mettez le carton dans une pièce tranquille, à l'abri du passage et du bruit, jusqu'à ce que vous ayez pu contacter un Centre de sauvegarde, puis suivez les conseils.

Si le centre de sauvegarde n'est pas disponible ou ne peut prendre en charge l'oiseau, alors il vous faudra exceptionnellement vous occuper de l'oisillon et le nourrir (voir ci-dessous).



GESTES A NE PAS FAIRE

- **Ne pas parler, exhiber ou caresser l'animal** : en plus de compromettre leur remise en liberté, les animaux sauvages sont très stressés au contact de l'homme, ce qui peut aggraver leur état.
- **Ne pas nourrir un individu blessé ou faible** : en fonction de son état, l'oiseau n'aurait pas la force de digérer et pourrait en mourir. En interagissant avec sa nourriture, vous pouvez entraver son bon développement (voir ci-dessous).
- **Ne pas donner à boire à un individu blessé ou faible** : les oiseaux ont un trou relié à la trachée sur la langue. Le passage d'un liquide dans ce trou pourrait étouffer l'animal. Le dépôt d'une gamelle d'eau dans le carton peut entraîner des risques d'hypothermie pour l'oiseau.
- **Ne pas scotcher les ailes** : il est ensuite très difficile de retirer le scotch sans arracher des plumes.
- **Ne pas conditionner un oiseau sauvage dans une cage avec des barreaux** : l'animal peut se prendre les ailes entre les barreaux et aggraver son état. De plus, l'oiseau est moins stressé lorsqu'il est plongé dans le noir.



Sachez que le sauvetage complet d'un tel oiseau, jusqu'à l'autonomie et l'envol, **peut prendre 1 mois** pour une pie, et **2 à 3 mois** pour un corbeau/corneille si on les élève totalement. Pendant toute cette période, il vous faudra :

- **Avoir du temps** : Être impérativement disponible toutes les 2 heures environ.
- **Disposer d'un jardin** : dans lequel l'oiseau pourra sortir librement, sans voisins proches.
- **Isoler l'oiseau** : pouvoir l'élever hors des contacts autres que ceux qu'il entretiendra avec son unique nourrisseur, ne pas le perturber, le photographier, le manipuler, le montrer.

Il en va de sa survie future. Trop habitué à l'humain, il ne pourra nouer des liens avec ses congénères, et sera en grand danger (les contacts avec les enfants en particulier génèrent presque toujours des comportements gênants chez l'oiseau).

L'oiseau est affaibli, il a froid ?

Vous vous en rendrez compte en le prenant : son corps est froid au toucher, il est peu réactif. **Dans ce cas, la priorité avant toute chose est de le réchauffer : laissez-le dans le carton, mais enveloppé dans une polaire, proche d'un radiateur ou d'une source de chaleur.** Vous n'essayeriez de le nourrir que lorsqu'il sera réchauffé.

Il est sain, il est vif, il piaille ?

Vous pouvez essayer de le nourrir, sans le forcer, à la main ou avec une pince en plastique, jamais avec une seringue.

L'oiseau doit être sur son perchoir, **pas sur vous**, vous ne devez pas le toucher, lui parler, le caresser. La pièce doit être sombre, surtout pas dans le noir. Lorsqu'il sera rassasié, il ne demandera plus.

L'oisillon ne boit pas, il ne faut pas donner de l'eau à la pipette, ni avec un verre ou tout autre récipient. L'hydrater simplement en attendrissant les croquettes ou mouillant légèrement les aliments. Vous pouvez lui donner un mélange de :

- **Viande hachée** (ou **poulet cru**) enrichi de calcium (poudre d'os, ou carbonate de calcium acheté à vétérinaire - compter 1% de la ration-).
- **Croquettes pour chatons** (et pas pour chat ou chien) de bonne qualité, et sans lactose. Les faire gonfler dans l'eau jusqu'à ce qu'elles soient tendres.
- **Vers de farine** dont on écrase la tête (ou que l'on noie) pour éviter qu'ils ne s'accrochent au passage.
- Des insectes (araignées, sauterelles, larves). Pas de mouches, ni asticots, ni vers de terre.
- **Quand l'oiseau mangera seul**, -et pas avant! – on peut ajouter des petits morceaux de pommes, poires ou fruits rouges.

Ne jamais donner

- de pain / biscotte, etc...
- de lait
- de sucre / de sel.
- de l'avocat
- jambon ou de la charcuterie.



L'oiseau doit manger à satiété, toutes les 2 heures, son aliment humide. Les fientes doivent être nombreuses, bien molles, blanches et marrons.



PRENDRE EN CHARGE L'OISEAU (suite)

- **emmener l'oisillon tous les 2 à 3 jours environ à l'endroit où vous l'avez trouvé**, le laisser 30 minutes à 1 heure, de préférence le matin tôt, ou le soir, ou aux heures chaudes de sieste ; les parents pourront voir son évolution et être rassurés, même si vous ne les voyez pas. Si l'oiseau s'est bien développé, qu'il fait des petits vols de quelques dizaines de cm, vous pourrez alors essayer **de le rendre à ses parents (voir plus haut)**.
- si vous n'avez pas de chat proche, **mettez l'oiseau dans le jardin**, par beau temps, sous votre surveillance, si nécessaire en le remettant dans son carton la nuit pour sa sécurité. De 20 heures 30 à 7 heures environ, l'oiseau ne mange pas, dort.
- Quand il commence à avoir des velléités d'autonomie et de voler : il frotte son bec partout, est agité, volette. Lui permettre de voler dans le jardin (voir ci-dessus) et surtout, changer son alimentation avec du vivant (vers de farine, insectes...).



Viendra un moment où vous pourrez le rendre à ses parents et à son milieu naturel ! Attention toutefois de ne pas l'imprégner en étant trop familier, il ne pourrait retourner à son milieu !



LE REMETTRE DANS SON MILIEU NATUREL

Si vous avez pu garder le contact avec les parents, qu'il est sain et fort (il s'élève seul du sol à hauteur de canapé), vous pouvez essayer de **le rendre immédiatement à ses parents, après une semaine ou deux**. Il restera avec ceux-ci jusqu'à l'hiver suivant, apprenant à leur contact les codes sociaux de leur espèce, les dangers à éviter, tout ce qui sera nécessaire à sa survie.

Si vous avez dû mener le nourrissage à terme, l'oiseau étant bien développé, viendra un moment où il vous quittera naturellement.

Pour plus d'informations sur les corvidés, consultez le site de l'association **LADEL**: <http://www.ladel.fr/>



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 65 09 02 20



L'imprégnation spécifique du corvidé

Alors que d'autres espèces vont naturellement reprendre leur vie sauvage dès qu'ils savent voler et se nourrir seuls, **les corvidés élevés par l'homme ont souvent tendance à se rapprocher des humains, qui ne les apprécient pas forcément !** Ainsi, chaque année, ce sont des dizaines de pies et corneilles imprégnées qui sont tuées, car elles importunent le voisinage, ou sont enfermées en cage par des individus peu scrupuleux.

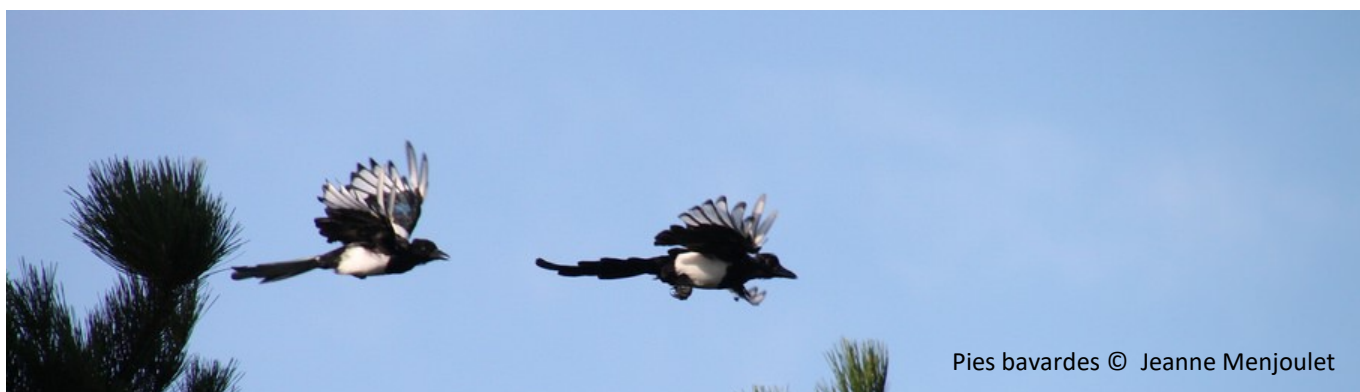
Pourquoi ?

Bien connus pour leur formidable intelligence, les corvidés restent très longtemps avec leurs parents. Ils apprennent par imitation, par déduction, par essai/erreur. Malheureusement, élevés par l'homme, ils vont fonctionner de la même manière : ils vont imiter l'homme, qui devient le modèle parental (ou social quand il y a des enfants). Ils ne se reconnaissent plus en tant qu'oiseau, mais sont « imprégnés » à l'homme, avec qui ils voudront, le moment venu, se mettre en couple. Cette situation génère des frustrations violentes pour l'oiseau, rejeté par les personnes sur lesquelles il aura jeté son dévolu.

Il va également, dès qu'il vole, étendre ses expériences aux personnes résidant alentour.

Immanquablement, passés les premiers jours d'émerveillement, les voisins ne supporteront plus d'avoir un oiseau qui rentre et salit tout, vole de la nourriture ou des objets.

C'est pourquoi il est ESSENTIEL pour ces espèces, de suivre scrupuleusement les conseils de professionnels, et d'élever l'oiseau en limitant au strict minimum les contacts avec l'humain.



Pies bavardes © Jeanne Menjoulet



La faune sauvage et la loi

La détention d'oiseaux sauvages en captivité est interdite sans autorisation spéciale.

N'hésitez pas à contacter le centre de sauvegarde ou l'ONCFS de votre département pour plus de renseignements.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse

Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 65 09 02 20

